

Mesures concernant le coronavirus en Zélande

Mesures générales

Respecter une distanciation physique de 1.5 mètre



Se laver régulièrement les mains



Éviter les lieux très fréquentés



Faire ses courses quotidiennes autant que possible seul(e)



Si vous avez des symptômes d'un refroidissement, rester à l'intérieur



Le port du masque couvrant la bouche et le nez est obligatoire dans les transports en commun



Mesures en cas d'affluence concernant le tourisme en Zélande

Qu'est-ce qui devient permis, étape par étape?



Tous les types de logements avec sanitaire personnel (par exemple une toilette chimique) sont à nouveau autorisés



Dès a présent

Les locations de particuliers, les hôtels, les pensions et les chambres d'hôtes/Be+B peuvent à nouveau fonctionner



Autorisation d'utiliser les cabines de plage



Plus de restriction régionale sur la seconde résidence



Les autres exploitants dans le secteur des loisirs en Zélande peuvent proposer 75% de leur capacité de lits

A partir du 1er juillet



100% des lits peuvent être proposés en Zélande

Mesures en cas de trop grosse

En cas de trop grosse affluence, nous adaptons les mesures.

Par exemple:

- Fermeture des plages
- Fermeture des parkings
- L'instauration de déviations et de sens uniques (aussi pour les piétons)

Que faire en Zélande?

Rechercher le calme dans toute la province



Naviguer / pratiquer le surf ou le sup



Se promener / rouler à vélo



Les restaurants et terrasses sont à nouveau ouverts*



Pour les restaurants la réservation est nécessaire

*à partir du 1er juin 12h

Les musées / attractions sont à nouveau accessibles* (max 30 personnes)



La réservation préalable est nécessaire

*à partir du 1er juin

Informez-vous auprès du bureau de tourisme local (VVV)



www.vvzeeland.nl

Eviter la foule, respecter la distance

Plus d'informations sur: www.zeelandveilig.nl/coronavirus

